

N° 8032¹²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

PROJET DE LOI

**complétant le Code pénal par l'introduction d'une
circonstance aggravante générale pour les crimes,
délits et contraventions commis en raison d'un
mobile fondé sur un ou plusieurs des éléments
visés à l'article 454 du Code pénal**

* * *

**AVIS COMPLEMENTAIRE DU PARQUET DU TRIBUNAL
D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG**

(20.1.2023)

brm : soit retransmis à Madame le Procureur général d'État avec l'information que le soussigné Procureur n'a pas d'observations à faire valoir.

Pour le Procureur d'Etat
(signature)

